

LA VIDEOVERBALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE

La CFTC vous informe régulièrement sur ce thème. Voici les dernières nouvelles :

Le code de la route autorise les communes à procéder à de la vidéo-verbalisation de l'utilisateur en utilisant le réseau de vidéo-surveillance : (un agent derrière un écran verbalise les contrevenants). Voici la liste des **infractions** vidéo-verbalisables :

- Non-respect des feux rouge, stop...
- Non-respect des distances de sécurité,
- Usage des voies réservées,
- Défaut du port de la ceinture de sécurité,
- Usage du téléphone portable tenu en main,
- Circulation et stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence,
- Chevauchement et franchissement des lignes continues,
- Non-respect des règles de dépassement,
- Non-respect des « sas-vélos »,
- Défaut de port du casque à deux-roues motorisé,
- Prise de sens interdit,
- Oreillettes sur au moins une oreille.

A notre connaissance, voici la liste **des communes** et **des sanctions** sur le territoire de la Métropole de Lyon ou à proximité :

- Communay : stationnement,
- Givors : stationnement,
- Grigny : stationnement, ceinture de sécurité, casque, feu rouge, sens interdit,
- Lyon : sur toutes les zones vidéosurveillées application de toute la liste,
- Mions : toute la liste par délibération mais d'abord le stationnement
- Oullins : centre-ville - toute la liste par délibération mais d'abord le stationnement
- Rillieux la Pape : toute la liste,
- Saint-Priest : centre-ville - Stationnement,
- Vénissieux : toute la liste par délibération mais d'abord le stationnement,
- Vourles : toute la liste par délibération mais d'abord le stationnement,

Pour rappel le site mentionnant les radars : <https://radars.securite-routiere.gouv.fr/#/>

Rejoignez-nous !

12/03/2024

Ne pas jeter sur la voie publique

Adresse physique : GEMELLYON - 1er étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon

Adresse postale : 20 rue du Lac - 69003 Lyon

Tél. : 04 28 67 56 49/06 65 15 97 47 - E-mail : cftc@grandlyon.com - Site internet : <https://www.cftcmetropledelyon.fr/>